

Stages à l'étranger pour magistrats, greffiers et secrétaires

Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin

- Année 2026 -

Dossier de candidature

Ce dossier de candidature est également disponible sur le site internet de l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) (www.igo-ifj.be) sous la rubrique « Actualités »

Après avoir complété et signé le formulaire, veuillez renvoyer l'original par la poste (accompagné d'éventuelles annexes) à l'adresse ci-dessous:

Institut de Formation Judiciaire
Raf Van Ransbeeck, Directeur
Avenue Louise, 54
1050 Bruxelles

Merci d'envoyer également une copie du dossier par e-mail à l'adresse:
umit.oral@igo-ifj.be

Date ultime de l'envoi: 20 novembre 2026

(vous pouvez obtenir le dossier type à compléter en version Word si vous envoyez un courriel à umit.oral@igo-ifj.be)

-

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec Mmes.
Ûmit Oral : umit.oral@igo-ifj.be 0478 63 04 85

Extraits du dépliant de l'appel aux candidats

Qui est concerné ?

Cet appel s'adresse à tous les **magistrats professionnels**, tant du siège que du ministère public. Le personnel qui assiste le pouvoir judiciaire et qui porte au moins le titre de **greffier ou secrétaire de parquet** et possède une expérience d'au moins de dix ans dans le secteur de la justice peut aussi déposer un dossier de candidature.

Les stagiaires judiciaires, les magistrats suppléants et les magistrats sociaux et consulaires ne font pas partie du public-cible.

Philosophie générale

L'objectif du projet 'stages à l'étranger pour magistrats, greffiers et secrétaires de parquet est de permettre à des magistrats de s'inspirer d'expériences étrangères pour tenter de répondre aux problèmes rencontrés dans le cadre de leur pratique en Belgique.

Il est donc important que les liens entre la mission du candidat, le thème choisi et les activités prévues dans le cadre du stage apparaissent clairement dans le projet.

Outre la formation et l'ouverture professionnelle, ces stages visent également la sensibilisation d'autres collègues en Belgique. A leur retour de l'étranger, les candidats seront invités à faire des propositions concrètes à ce propos.

Les candidats auront la possibilité de faire bénéficier d'autres collègues des connaissances et expériences acquises durant leur stage et à transmettre ces enseignements à une échelle plus large. A cet effet, un soutien financier est possible.

Qu'entend-on par stage ?

Concrètement, le stage consiste principalement en la visite d'institutions et la rencontre de personnes-clé dans un ou plusieurs pays développant des initiatives intéressantes en rapport avec le thème du stage. Le choix d'un thème et la mise sur pied du projet de stage sont entièrement laissés à l'initiative du candidat. En principe, des activités telles que la participation à une formation, à un séminaire ou à un colloque, ou encore la réalisation d'une recherche scientifique, ne pourront pas faire partie du stage.

Aucune limitation n'est prévue quant aux institutions à visiter. Il pourra s'agir d'institutions publiques ou privées, appartenant ou non au monde judiciaire, en fonction de l'objectif poursuivi. Le programme prévoira l'accueil dans une ou plusieurs institution(s) ou organisation(s) au sein du pays d'accueil.

Quelle durée pour le stage ?

La durée du stage sera comprise entre 7 et 90 jours. Le stage pourra éventuellement être scindé en plusieurs périodes, en particulier s'il se déroule dans un pays voisin.

Dans quels pays ?

Tout pays est susceptible d'entrer en ligne de compte, pour autant qu'il présente un intérêt spécifique en regard du projet de stage et que le coût du voyage soit en rapport avec la durée du stage. Le stage pourra également se dérouler dans plusieurs pays si cela contribue à une meilleure approche du thème choisi.

Une connaissance suffisante de la langue du (des) pays où a lieu le stage ou d'une langue internationale en usage dans ce(s) pays est bien entendu nécessaire.

En quoi consiste le soutien de l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ)?

L'IFJ prend en charge :

- les frais de voyage;
- le logement, les repas et les petits frais sur place;
- la souscription à une police d'assurance (assistance médicale à l'étranger et rapatriement d'urgence).

L' IFJ n'intervient cependant pas dans l'organisation matérielle du stage à l'étranger et notamment dans l'organisation du voyage et du séjour à l'étranger.

La sélection des candidatures

La sélection a lieu sur la base des dossiers de candidature. Elle est opérée par Comité scientifique de l'Institut de formation judiciaire qui formulera des recommandations sur les dossiers.

Les principaux critères de sélection

▪ Critères portant sur le projet de stage :

- l'existence d'une relation directe entre le thème du stage et la mission professionnelle du candidat, la plus-value qu'apportera le stage au magistrat dans le cadre de sa fonction;
- la prépondérance d'éléments liés à la pratique professionnelle dans le programme du stage;
- la relation entre les activités concrètes (rencontres et visites prévues, ...) et le thème choisi;
- l'intérêt du thème pour la justice en Belgique et sa relation avec les priorités actuelles au sein du monde judiciaire;
- l'impact que pourra avoir l'expérience au sein de la justice belge.
- le fait que le candidat a déjà été sélectionné précédemment pour réaliser un stage à l'étranger ne l'exclut pas d'office, mais, à projet égal, priorité sera accordée aux magistrats qui n'ont pas encore pu bénéficier de cette expérience;
- la motivation du candidat (est-il réellement porteur de son projet ?);
- le parcours personnel et professionnel du candidat;
- la capacité du candidat à retirer du stage la plus grande expérience utile;

▪ Critères liés au profil du candidat :

- le fait que le candidat a déjà été sélectionné précédemment pour réaliser un stage à l'étranger ne l'exclut pas d'office, mais, à projet égal, priorité sera accordée aux magistrats qui n'ont pas encore pu bénéficier de cette expérience;
- la motivation du candidat (est-il réellement porteur de son projet ?);
- le parcours personnel et professionnel du candidat;
- la capacité du candidat à retirer du stage la plus grande expérience utile;

1. VOTRE PROFIL

1.1. Votre identité:

Nom:

Prénom:

Lieu et date de naissance:

1.2. Adresse privée:

Rue :

Code postal:

Commune:

Tél.:

Fax.:

E-mail:

GSM:

1.3. Adresse professionnelle:

Institution:

Département:

Adresse:

Code postal:

Localité:

Tél.:

Fax.:

E-mail:

Tél. (Secrétariat/Greffe):

1.4. Etapes de votre parcours professionnel et fonctions occupées jusqu'à ce jour:

1.5. Principales étapes et orientations de votre formation universitaire, post-universitaire ou continuée:

1.6. Vos domaines personnels d'intérêt en rapport avec la justice (expliquez):

1.7. Vous êtes-vous déjà rendu(e) à l'étranger dans le cadre de votre travail ou pour des recherches ou rencontres en rapport avec la justice? (expliquez)

1.8. Publications éventuelles (mentionnez le titre, le nom de l'éditeur ou de la revue et l'année d'édition):

2. LE THEME DU STAGE

2.1. Thème et objectifs du stage:

2.2. En quoi ce thème vous tient-il à cœur, l'avez-vous déjà approché ou étudié précédemment? (expliquez)

2.3. Expliquez l'intérêt du thème en regard de votre mission professionnelle:

**2.4. Considérez-vous ce thème comme prioritaire pour la justice en Belgique?
(expliquez)**

3. LE PROJET DE STAGE

3.1. Pays dans le(s)quel(s) vous souhaitez vous rendre:

Quel intérêt présente(nt) ce (ces) pays par rapport au thème de stage?

3.2. Durée souhaitée pour le stage: (elle doit être comprise entre 7 jours et 90 jours)

Nombre de jours: 15 jours

Duau

Duau

Duau

(dans le cas de pays voisins, un déroulement en plusieurs périodes pourra être envisagé)

Justifiez cette durée:

3.3. Quelle(s) langue(s) utiliserez-vous durant le stage, et quelle en est votre maîtrise?

3.4. Institution(s) que vous prévoyez de visiter:

Nom et lieu de l'institution	Justification par rapport au thème de stage	But de la visite

3.5. Personnes-clé que vous prévoyez de rencontrer:

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Objet de la rencontre</u>

3.6. Autres activités prévues durant le stage:

Lesquelles	Où	Pourquoi? (expliquez)

4. LE STAGE DANS VOTRE CONTEXTE PROFESSIONNEL
--

4.1. Quels effets attendez-vous du stage pour vous-même dans le cadre de vos fonctions?

***4.2. Votre projet est-il connu de votre environnement professionnel?
Si oui, comment est-il perçu?***

17.

4.3. Quelles mesures prendrez-vous pour communiquer les enseignements retirés de votre stage à d'autres collègues et/ou faire en sorte que le stage ait un impact aussi large que possible en Belgique?

Vous êtes invité(e) à indiquer ci-dessous tout élément que vous souhaitez faire connaître à propos de votre projet et qu'il ne vous aurait pas été possible d'indiquer auparavant:

Liste des annexes éventuelles:

Déclaration sur l'honneur et engagements du candidat:

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts.

Dans le cas où ma candidature serait retenue, je m'engage à:

- élaborer un programme définitif avec l' (les) institution(s) étrangère(s) d'accueil;
- mener rapidement les démarches en vue d'obtenir l'autorisation de m'absenter du service;
- rédiger un rapport de stage et le faire parvenir à l' IFG au plus tard trois mois après la fin du stage.

Date:

Signature